

Mesdames et Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Monsieur Le Cdt de la brigade de gendarmerie de Nouvion  
Monsieur le principal du collège, Madame le responsable du centre des Finances publique de Crécy en Ponthieu,  
Mesdames et messieurs les chefs d'entreprise, artisans et commerçants,  
Mesdames Messieurs les présidents d'association  
Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais commencer mon allocution sans avoir d'abord remercié Christelle Tombu, Patricia Davergne, Nathalie Doré Hautbout et toute leur équipe pour cet accueil musical bien élevé.

Merci également à vous tous d'avoir répondu nombreux à notre invitation. L'occasion pour nous de vous souhaiter une belle année 2012, celle de se revoir, de converser et de trinquer à l'avenir.

Avant d'évoquer l'année qui s'annonce, j'aimerais dire quelques mots sur ce qu'a été celle qui vient de s'écouler : une année riche en décisions, donc en réalisations.

### **Les temps forts de l'année 2011 ont porté principalement sur les points suivants :**

- La construction des nouveaux bureaux,
- Le lancement des opérations de diagnostic dans le cadre du SPANC,
- la mise en place d'une convention avec les professionnels pour l'accès aux déchèteries,
- l'accélération de la procédure concernant la Zone d'Activités de l'aérodrome d'Abbeville
- le projet d'une structure d'accueil pour les petits,
- le sourire de la nouvelle responsable de la MARPA, Madame Malika RENARD qui nous arrive d'Alsace et qui mettra ses compétences sa bonne humeur et son désir de bien faire au service des résidents. Venant d'Alsace mais originaire du Nord de la France, elle n'est pas trop dépaysée par son parachutage sur le Ponthieu-Marquenterre.

Démarrée le 22 nov. 2010, la **construction de l'immeuble à usage de bureaux** à côté de la salle des sports, s'est terminée par la remise des clefs début décembre. Les délais ont été tenus. Je tiens à remercier l'architecte Arnaud Zissler qui a suivi avec minutie et compétence le bon déroulement des travaux, les entreprises, la commission « bâtiment » avec à sa tête Daniel Fauconnier.

A titre personnel, une fois n'est pas coutume, je tiens à souligner l'important travail réalisé par la responsable de la CCN, Aline Deloffe. A tout instant, elle a montré les différentes facettes de son savoir faire : intelligente, organisée, dotée d'esprit critique et de très appréciables facultés d'adaptation, elle a su mener à bien cette opération et prendre au bon moment les décisions qui s'imposaient.

Les anciens locaux sont donc à vendre. Qu'on se le dise.

Concernant **l'assainissement non collectif**, 4 réunions d'informations ont eu lieu sur les 12 communes concernées par cette opération où nous sommes accompagnés de la société VEOLIA. Sa mission consiste à réaliser le diagnostic ainsi que le contrôle périodique du bon fonctionnement de votre installation et de vous conseiller sur son entretien. Cette décision a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'enjeu est important puisqu'il s'agit de veiller sur l'environnement et sur la santé publique. Pour vous, c'est aussi l'assurance de mieux valoriser votre patrimoine et d'éviter les nuisances.

Bien sûr, je reconnais que certaines situations entraînent des travaux au coût parfois inattendu. Mais avons-nous le droit de continuer à polluer l'eau et la terre de ceux qui nous suivront ?

### **A propos des déchets,**

La question que je posais l'an dernier d'instaurer une redevance spéciale, pour les entreprises qui génèrent un volume important de déchets alourdissant sérieusement celui à traiter dans nos déchetteries a été réglée lors du dernier conseil communautaire de novembre. Il est bon de rappeler que, sur les conseils de l'agent qui se trouve sur place, les déchets doivent être impérativement triés et déposés dans les bennes appropriées. Les déchetteries ont aussi pour rôle d'éviter les dépôts sauvages en rase campagne.

Une nouvelle fois, je rappelle aux élus et à la population que notre souhait est toujours de poursuivre la baisse du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères engagée dès 2008. Cette baisse est liée au respect des directives mises en place dans le domaine du tri sélectif et à notre adhésion à la « charte qualité » mise en place par le Conseil Général dont le principe est que chaque déchet doit trouver sa place dans les containers mis à la disposition de tous les habitants dans chaque commune du canton.

Par ailleurs, le jardinage étant courant en zone rurale, le compostage individuel permet de recycler chez soi les résidus qui en résultent et d'obtenir ainsi un véritable engrais pour les jardinières et le jardin. Il reste encore, d'ailleurs, à votre disposition, des composteurs en plastique qui ont l'avantage d'être esthétiques, propres et d'occuper un minimum de place.

Moins nous aurons de tonnages et de bennes à transporter, mieux nous nous porterons au niveau écologique et financier.

### **Les accueils de loisirs,**

Leur organisation est une opération très lourde chaque année. En effet, ce sont plus de 300 familles que nous recevons, au printemps, pour les inscriptions sur une période relativement courte. Je rappelle aux élus qu'ils doivent, avec nous, assurer le relais des informations auprès des parents de leur commune. J'invite ces derniers à ne pas attendre la dernière minute pour inscrire leurs enfants dans un de nos centres.

Chacun sait maintenant le rôle que jouent les accueils de loisirs tant au niveau du développement de l'enfant qu'au niveau de l'éducation.

Je voudrais à nouveau remercier très chaleureusement tous ceux qui ont contribué au succès de ces centres : directeurs, animateurs, femmes de service, maires et conseillers municipaux de Nouvion, Sailly-Flibeaucourt et Buigny Saint Maclou, les membres de la commission animée avec tact et fermeté par **Bruno Thibaut**, ainsi que Frédérique, Aline, Christelle, Sophie, Michel, Aimé, Romain et, si j'en oublie, qu'ils veuillent bien m'excuser.

### **En matière de voirie,**

Je suis satisfait du bon déroulement des travaux de voirie sur l'ensemble du réseau routier dont nous avons la responsabilité. Les points noirs à l'entrée et à la sortie de Buigny Saint Maclou sont, je l'espère, solutionnés. Pour des raisons de sécurité routière on m'avait demandé d'agir vite, c'est ce qui a été fait.

La programmation mise en place par la commission voirie et son vice-président **Jacky Léger** est et sera respectée. L'ensemble de la dépense des travaux neufs et d'entretiens s'élève pour 2011 à 478.850 euros. A titre indicatif, cette somme ne devrait pas évoluer malgré les autres projets et en raison de l'excellent état de notre réseau routier communal ou communautaire dont nous avons la compétence.

Je terminerai sur ce chapitre, en rappelant que le risque d'accident sur la RD 32 entre Nouvion et Lamotte-Buleux fait toujours et encore partie de mes principales préoccupations. Les récentes inondations ont montré – si c'était encore nécessaire – qu'il faut agir au lieu de subir les événements. J'en appelle donc à la responsabilité de chacun (département, commune, C.C.N. mais aussi des propriétaires fonciers) pour qu'enfin une solution soit trouvée dans l'intérêt général. Je sais la très forte inquiétude des habitants de Lamotte-Buleux et de son conseil municipal. D'après les informations en ma possession, il reste des ajustements ou des arbitrages à faire relatifs aux cessions de terrains. Je suis optimiste pour un démarrage des travaux cette année, et je ferai tout pour qu'il en soit ainsi.

Il restera ensuite à régler l'épineux problème de l'évacuation des eaux pluviales de la rue de la mairie à Forest l'Abbaye. Je sais le maire et le conseil municipal attentifs et soucieux de trouver une réponse dans les meilleurs délais. Les questions de succession sont certes quelquefois très compliquées mais pas insurmontables.

Notre adhésion à « **SOMME NUMERIQUE** », a permis au canton de Nouvion de ne pas être en reste au niveau de l'arrivée de la fibre optique. Un certain nombre de services ou de collectivités vont en bénéficier ou en bénéficient déjà. Pour obtenir la généralisation sur l'ensemble du territoire, il faudra être patient, vigilant et prendre le moment venu une décision courageuse financièrement parlant. Pour l'instant, les discussions avancent avec le département, la Région et l'Etat.

Avec le Président de Somme Numérique nous avons été reçus ce lundi par le Préfet de Région pour que les zones dites « rurales » ne soient pas défavorisées par rapport aux zones urbaines.

En abordant le volet social, je voudrais vous parler du rôle joué sur le territoire du Ponthieu-Marquenterre par le Centre Médico-social de Nouvion.

Ce centre est à la fois un lieu d'accueil et un service du Conseil Général. Il permet de rencontrer des assistantes sociales, des éducateurs spécialisés, des infirmières, des sages-femmes, des médecins, des puéricultrices ou des conseillères en économie sociale et familiale.

Il vous propose des informations et des consultations ou encore du soutien dans le domaine de la protection maternelle et infantile, de l'insertion, notamment pour les bénéficiaires du RSA, ou encore lors de difficultés de logement ou d'endettement.

Ce lieu est ouvert à tous, enfants, adultes, jeunes à la recherche d'une aide.

Il faut savoir que le montant des aides financières est passé de 80 482 € en 2010 à 106.015 € en 2011 soit une augmentation de 31% au bénéfice de 119 familles.

Le nombre de foyers titulaires du RSA sur le territoire de Nouvion est de 202 et de 995 sur le territoire du Ponthieu Marquenterre. Il faut aussi que vous sachiez qu'au niveau départemental, 2403 demandes ont été accordées dans le cadre des aides personnalisées de Retour à l'emploi en 2011 dont 120 sur le Ponthieu Marquenterre, soit une aide moyenne de 587€ par famille.

Le développement du **portage de repas** au domicile des personnes âgées constitue un enjeu important pour demeurer chez soi. Malgré les aides consenties à l'association du Vimeu et la création d'un espace « portage » avec chambre froide réservée à cette activité dans les nouveaux bureaux de la communauté de communes, trop peu de repas sont servis chaque jour. Je compte sur l'association Vimeu-Solidarités pour relancer le service sur le territoire de Nouvion. A défaut, l'Association arrêtera cette action pourtant socialement bien utile le 30 juin prochain.

Sachez que la Communauté de Communes emploie 87 aides à domicile qui jouent un rôle important auprès des personnes âgées. En 2011, elles ont effectué 63.391 heures. Je les remercie très sincèrement en votre nom pour le travail effectué et le soutien qu'elles leur apportent.

67 personnes âgées bénéficient de la téléassistance, service assuré également auprès des personnes en difficulté.

Ces missions qui relèvent de la commission en charge des affaires sociales conduite par **Christine Lebrun**, sont une compétence importante et indispensable.

Le bilan de la commission culture, présentée **Alain Monti**, est conséquent. Il est le reflet de choix réfléchis préparés en direction des jeunes et des moins jeunes et en fonction des goûts de chacun.

L'année culturelle 2011 s'est déclinée sous de multiples facettes. L'école de musique que dirige Christelle TOMBU avec une efficacité reconnue par tous, a encore atteint un record d'inscriptions que je me plais à souligner. Plus de 140 élèves fréquentent désormais notre structure cantonale qui a déjà investi les nouveaux locaux communautaires pour ses répétitions. Outre ses manifestations habituelles, l'école de musique a inscrit un beau succès à son palmarès à la faveur d'une soirée publique autour de Chopin

D'autres événements méritent tout autant que l'on s'y attarde, à l'instar du Salon du Livre qui s'est déroulé, en octobre, à Hautvillers-Ouville. Près d'une trentaine d'écrivains de la Picardie maritime y ont participé. Cette deuxième édition littéraire a été marquée par quelques innovations.

L'attribution de trois prix, la lecture d'extraits d'ouvrages des auteurs nominés et le concours de l'affiche du Salon 2012 ouvert aux élèves du canton.

Le jeu-spectacle « Champions pour le pays de Somme » a suscité aussi un certain engouement auprès du public. Pour la deuxième année consécutive, Sarah Lejosne (Forest-l'Abbaye), Nicole Petitpont (Nouvion) et Martine Saint-Pol (Ponthoile) se sont distinguées en se qualifiant pour la finale départementale. Je les félicite pour leur brillant parcours et les remercie pour avoir bien défendu les couleurs du canton.

On retiendra aussi que l'année 2011 aura été marquée par le spectacle « Âge tendre et tête de bois » donné, en janvier, au Zénith d'Amiens et auquel 100 aînés ont participé.

L'exposition des travaux des ateliers de peinture animés par Martine Saint-Pol a permis de dévoiler, durant trois jours, les talents cachés, mais bien réels, de nos artistes locaux de plus en plus nombreux chaque année.

En partenariat avec la médiathèque de Nouvion, l'auteur et illustrateur, Edouard Manceau a animé un atelier avec une classe maternelle de Nouvion. Un recueil de la production des enfants sera édité prochainement. L'écrivain a, par ailleurs, rencontré les élèves de maternelle de Neuilly L'Hôpital.

A la faveur de l'opération « C'est tout un art » conjointement menée avec le Pays des trois Vallées, une exposition d'arts plastiques hors du commun a été présentée, sur deux week-ends, dans les locaux annexes de la gare noyelloise. L'événement a été couplé avec des séquences de lecture publique de beaux textes par les auteurs eux-mêmes.

Pour terminer, il convient de mentionner les baptêmes de l'air offerts aux élèves de CM2 du canton.

Vous trouverez dans le bulletin d'informations qui va être diffusé ces jours-ci sur le canton la liste des actions prévues pour 2012 et émaillées de quelques nouveautés.

Concernant le projet d'une **structure d'accueil « petite enfance »** sur le territoire ou, dit plus simplement, la construction d'une crèche, je vous informe que nous avons réalisé au printemps 2011 une étude de faisabilité avec le concours d'un cabinet amiénois. Cette étude a été validée par la Caisse d'Allocations Familiales. Les délégués communautaires m'ont autorisé le 27 septembre dernier à lancer le concours d'architectes pour la réalisation du projet dont le coût total est évalué à 840 000 euros. La participation de la Communauté de Communes sera comprise entre 20 et 25% du montant de l'opération. L'aide financière de la CAF sera de 48.58% pour être précis. L'Europe, la Région Picardie et le Département seront très rapidement sollicités.

L'aménagement de la **zone d'activités située à l'aérodrome d'Abbeville** constitue toujours un objectif à atteindre que nous ne perdons pas de vue. Le courrier du 24 novembre 2011 de la Direction Générale de l'Aviation Civile apporte des réponses intéressantes aux questions que nous posons depuis le transfert de propriété de l'aérodrome à la Communauté de communes de Nouvion. Les négociations avec la Chambre de Commerce d'Abbeville sont engagées et se poursuivent. Je reste optimiste sur leur aboutissement. Notre souhait est de réaliser cette zone d'activités pour permettre aux entreprises de se développer tout en devenant propriétaires du terrain. Les relevés topographiques sont bien avancés et je compte sur tous les partenaires pour nous permettre d'effectuer la vente des terrains au cours de cette année 2012.

Quelques mots aussi à propos de la « **ferme des moines** »

L'étude d'opportunité et de faisabilité en cours de réalisation par le cabinet « Pro-Tourisme » permettra d'envisager le développement d'une activité économique à vocation essentiellement touristique. Cette démarche s'inscrit dans une double démarche de création d'un « éco-pôle » du massif forestier de Crécy à des fins de valorisation économique. Le projet s'inscrit dans le cadre du label « pôle d'excellence rurale » qui a été validé le 20 décembre dernier à Epagne par le Préfet de Région, le Président du Pays des Trois Vallées et par l'association de préfiguration du Parc naturel Régional. Sur ce site, nous souhaiterions développer des activités touristiques à dimension culturelle de qualité afin d'attirer de nouvelles clientèles, porteuses d'emploi, de valeur ajoutée pour l'économie du territoire et respectueuses de son identité et de son environnement.

Je ne peux pas ne pas vous entretenir quelques instants de la commission départementale de la coopération intercommunale qui s'est réunie à trois reprises sous la présidence du Préfet de Région au cours du second semestre 2011. Le but était de débattre du volet intercommunal de la réforme territoriale et d'examiner cas par cas les périmètres communautaires et les structures syndicales nombreuses dans la Somme comme au niveau National.

Alors que de nombreux changements encore inconnus découleront sans doute de la réforme fiscale, que d'importants ajustements sont encore attendus, se projeter dans de nouvelles compétences est un exercice délicat. Le schéma départemental de coopération intercommunale arrêté le 19 décembre dernier par le Préfet de Région est un premier pas vers une revue des périmètres et des compétences communautaires dans le cadre de la réforme territoriale. C'est ainsi que les syndicats d'eau potable de Nouvion et de Sailly-Flibeaucourt-Le Titre seront réunis, tout comme le SIVOS de Buigny Saint Maclou, Hautvillers-Ouville, Le Titre, Lamotte-Buleux et Forest l'Abbaye avec le SISCO de la vallée de l'Epine qui comprend les communes de Domvast, Agenvillers, Gapennes, Canchy et Neuilly-l-Hôpital.

A l'issue de cette réunion, la **commission départementale de la coopération intercommunale** a décidé la fusion de plus d'un syndicat sur trois avec une ou plusieurs structures existantes. Le nombre de syndicats devrait passer de 285 à 190 au 1<sup>er</sup> janvier prochain .

Le défi posé par les nouveaux schémas n'est pas celui de la rationalisation des périmètres mais bien celui de leurs contenus. C'est aux élus qu'il revient de proposer des solutions alternatives en n'ayant à l'esprit qu'une seule chose : **l'intérêt de nos concitoyens et de nos territoires**. L'intercommunalité ne se décrète pas, ni ne s'impose ; elle se construit au quotidien pour être porteuse d'une dynamique de développement.

L'an dernier, je vous disais mon espoir d'obtenir le « **Label Grand Site de France** » pour les habitants de la Somme et de la Picardie Maritime. La remise de ce label est prévue le vendredi 8 mars au Cap Hornu. La Baie de Somme entrera officiellement dans la cour des grands pour une période de 6 ans. Cette opération nous permettra de poursuivre son aménagement en respectant le cadre de vie et les espaces naturels que sans doute vous connaissez tous bien et bénéficiera aux 17 communes déjà dans le périmètre du syndicat mixte Baie de Somme mais également à 8 nouvelles communes situées sur l'arrière littoral dont 5 du canton.

Ce label devrait permettre de pérenniser les emplois d'aujourd'hui dans un contexte tendu de l'offre touristique à l'échelle internationale. La Nature est devenue un vrai produit d'appel et une chance pour les habitants qui en vivent car c'est un bien non délocalisable. Il permettra de développer économiquement la Baie de Somme sans détruire son patrimoine naturel.

Je veux aussi saluer les forces vives du canton à savoir : les commerçants, artisans et professions libérales. Je leur demande de ne pas **se décourager** face à la situation économique et politique actuelle particulièrement difficile et inquiétante.

2012 sera aussi ce que nous en ferons. Je souhaite que vous soyez des entrepreneurs actifs soutenant l'activité économique. Il y a dans ce canton des hommes et des femmes capables de relever des défis, capables d'écrire une nouvelle page économique et sociale du canton de Nouvion.

Au niveau de la C.C., les objectifs ne pourraient être accomplis sans le soutien et le travail acharné de l'équipe des vice-présidents et des délégués des communes sur lesquels je sais pouvoir compter. Comme chaque année, je profite de cette cérémonie des vœux pour vous remercier, Mesdames et Messieurs les élus, pour votre dévouement et votre engagement. Je suis bien placé pour savoir que votre mission est assurément très valorisante mais également très éprouvante. Je souhaite que notre travail commun soit toujours aussi fructueux.

Je remercie tout particulièrement l'équipe des agents de la communauté de communes sous la responsabilité d'Aline Deloffe. Ils font preuve de patience, de persévérance et de compétences en se mettant tous les jours au service des élus et de la population.

Nous ne serions rien non plus sans l'aide précieuse, efficace et durable de l'ensemble du personnel communal qui s'évertue à mettre en application les résolutions que prend le conseil communautaire. Je les remercie.

En mars 2008, je me suis engagé à être un Conseiller général à la fois actif à Amiens et présent sur le terrain. **Fidèle à cet engagement**, je vous assure que c'est avec plaisir et détermination et parfois avec acharnement que je défends les dossiers de ce territoire auquel nous sommes tous attachés.

L'année 2012 sera celle des choix. Elle sera marquée par les élections présidentielle et législative. Elle sera déterminée par l'évolution de la crise économique dans toute l'Europe. Nous serons soumis à rude épreuve. Le niveau de l'endettement public, les spéculations savamment organisées depuis 2008, les tensions au sein de la zone Euro appellent des réactions énergiques qui tardent à venir.

C'est pourquoi, fidèle à mes engagements personnels, fidèle à ceux que j'ai pris en 1995 devant les habitants d'Hautvillers-Ouville et fidèle aussi à ceux que j'ai pris à l'occasion des élections de mars 2008, j'ai le plaisir de vous annoncer que je représenterai le territoire de Nouvion lors des prochaines élections législatives les 10 et 17 juin prochains sur la 3<sup>ème</sup> circonscription du département qui va de la vallée de

l'Authie à la vallée de la Bresle et qui redescend vers l'Amiénois. Les militants du parti socialiste m'ont désigné hier soir pour mener cette campagne.

Cette décision n'était pas facile à prendre, notamment après la disparition de la 4<sup>ème</sup> circonscription, un redécoupage inconséquent. Compte tenu des responsabilités qui sont les miennes aujourd'hui dans l'aménagement de la côte Picarde, la défense contre la mer, le respect des traditions et des espaces naturels, je me dois d'être présent pour soutenir les projets, poursuivre le développement de l'économie et du tourisme. Cette légitimité c'est vous qui me l'avez donnée et je vous en remercie.

Ma qualité d'élu de terrain me donne l'occasion de rencontrer régulièrement les maires et d'être à leur écoute; ils savent que je porterai un intérêt tout particulier aux sujets qui les concernent au quotidien : l'emploi, le logement, le maintien des services publics, l'éducation, l'assainissement, les transports, la pérennité des petites entreprises ou encore le maintien des personnes âgées à domicile.

Un pays n'avance que s'il est porté par une ambition, un dépassement, une élévation collective.

Vous l'avez compris, j'y mettrai tout mon enthousiasme, mon énergie et mon expérience au service des habitants de cette circonscription.

Ce soir, je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour le soutien que vous m'avez apporté ces dernières années.

Ma devise ne vous est pas étrangère. Être au service des autres lutter contre toutes les formes d'injustice. Oui, je refuse l'injustice, les inégalités de revenus aggravées par des faveurs fiscales accordées depuis 2008 aux plus hauts revenus (75 milliards d'euros offerts en cinq ans), la multiplication des taxes pour tout le monde : + 24 taxes supplémentaires depuis 2007, l'explosion du chômage : + 1 millions de chômeurs de plus en cinq ans, 80.000 postes supprimés en cinq ans dans l'Education Nationale, le paquet fiscal et ses dix milliards d'euros de dépenses inutiles, la défiscalisation des heures supplémentaires qui ne crée aucun nouvel emploi, l'industrie ne représente plus en France que 12% de la valeur ajoutée contre 24 % en Allemagne.

Pendant cette campagne, je me garderai de toute attaque personnelle afin de sauvegarder sa dignité au combat politique et de garder la hauteur nécessaire au rassemblement de toutes les bonnes volontés. Le besoin de renouvellement est là et la dynamique est créée.

**De votre côté, je vous invite à devenir, vous aussi, les acteurs du lien social, nécessaire plus que jamais à notre société.**

**L'actualité nous montre tous les jours la dureté des temps**

**Je vous demande à tous** d'être proches et solidaires des familles et de tous ceux qui connaîtraient des difficultés, en restant à leur écoute et en aidant les plus touchés à conserver leur dignité.

**C'est ensemble que nous devons porter des valeurs de solidarité indispensables pour qu'aucun des habitants de notre canton ne se sente exclu.**

**Les difficultés éprouvées par les uns et les autres ne doivent nous échapper.**

**En améliorant le quotidien de nos concitoyens, c'est aussi l'avenir de notre canton et de notre département que nous préparons.**

Pour conclure cette intervention, peut-être trop longue à votre goût, je remercie les présidents, les membres des bureaux et les bénévoles des associations cantonales ou communales. Grâce à eux, notre canton fait preuve d'un grand dynamisme.

Je remercie également les représentants de la presse locale que l'on rencontre régulièrement et qui, au travers leurs articles, nous donnent parfois un autre regard que celui qui est attendu. Merci aussi aux gendarmes toujours prêts à répondre aux sollicitations des élus.

Au nom du conseil communautaire, en mon nom personnel, je vous souhaite de tout cœur une excellente année 2012 : je vous souhaite, au-delà des épreuves, une année nouvelle pleine d'espoirs.

Bonne année à tous.